

Du 29 mai au 09 juin 2017

Déplacez-vous autrement !



Règlement

Le « défi de la mobilité » est proposé dans le cadre des plans de mobilité inter-entreprises des zones industrielles de Plan-les-Ouates et de Meyrin. Il s'agit de tester de nouvelles façons de se déplacer pour ses trajets domicile-travail ou ses déplacements en journée du lundi 29 mai au vendredi 09 juin.

1. OBJETS

Le défi de la mobilité est proposé à toutes les entreprises participantes aux plans de mobilité inter-entreprises de la ZIPLO et la ZIMEYSA et leurs collaborateurs.

Pour les collaborateurs, le défi consiste à s'inscrire et à tester un mode de déplacement doux (transports publics, marche, vélo ou vélo électrique, etc.) pour ses trajets entre le 29 mai et le 09 juin, au moins 2 fois par semaine ou à participer à l'une des animations proposées pendant le défi.

2. BUTS

- **Faire découvrir et encourager** la pratique de solutions alternatives à « l'autosolisme » par un concours ludique et simple.
- **Valoriser les collaborateurs** utilisant déjà d'autres formes de déplacements que la voiture individuelle.
- **Encourager les établissements** qui favorisent la pratique d'une mobilité plus durable.

3. PARTICIPATION ET INSCRIPTION

Ce défi est ouvert à tous les collaborateurs des entreprises ayant signé la charte d'engagement pour une mobilité durable et participant à la démarche proposée par la Centrale Mobilité, **qu'ils viennent habituellement en voiture ou qu'ils se déplacent déjà avec un autre moyen de transport.**

Le défi est également ouvert aux collaborateurs d'entreprises n'ayant pas signé la charte d'engagement pour une mobilité durable. Toutefois, dans ce cadre, les collaborateurs peuvent participer mais ne peuvent gagner les prix en jeu, sauf si leur entreprise intègre la démarche et signe la charte d'engagement.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 28 avril 2017, en ligne et du 1er Mai par bulletin papier. Les 100ers inscrits sont récompensés avec un cadeau d'une valeur de CHF 20.-.

L'opération Objectif 10'000 pas est susceptible d'être payante, selon l'entreprise du collaborateur (montant de CHF 25.- par participant). De même le podomètre certifié par l'OFS est proposé au tarif de CHF 25.-. Sinon, des applications gratuites sont disponibles pour faire le suivi des pas.

Le prêt de vélo électrique, gratuit, se fait dans le cadre de l'opération fédérale Bike4car, dans la limite des stocks disponibles. Tous les partenaires de l'opération proposant le prêt de vélos sont visibles sur www.myblueplanet.ch/fr/bike4car-2017



DÉFI DE LA MOBILITÉ #3

ziplo zimeysa



Règlement (suite)

4. RÉCOMPENSES ET PRIX

Le défi récompensera **un collaborateur ou une équipe de collaborateurs pour chaque mode de transport** (transport en commun, vélo/vélo électrique, marche). Un tirage au sort effectué dans la semaine du 19 au 23 juin permettra de désigner les gagnants. Pour l'opération Objectif 10'000 pas, l'équipe ayant effectué le plus de pas durant les 2 semaines du défi remportera le prix de la mobilité, dans la catégorie marche.

Chaque gagnant se verra octroyer un **prix d'une valeur de CHF 500.-**.

La remise des prix se fera à l'occasion d'un apéritif organisé par la Centrale Mobilité et ses partenaires auquel seront conviés tous les participants du défi.

5. DÉLAIS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les collaborateurs peuvent s'inscrire du 28 avril au 17 mai 2017 inclus :

- **en ligne** (www.ziplo.ch / www.zymesa.ch),
- **par bulletin d'inscription,**
- **sur appel ou email à la Centrale**
(+41) 800 25 26 27 - info@centralemobilite.ch

Ceux-ci renseignent le mode de transport qu'ils s'engagent à tester ou les animations auxquelles ils souhaitent participer.

Les participants acceptent d'être recontactés par la Centrale Mobilité après le défi de la mobilité pour valider le moyen de transport effectivement utilisé durant les 2 semaines.

Tout établissement participant au défi s'engage de manière générale, à promouvoir ledit défi auprès des collaborateurs en :

- **Diffusant les emails/informations** auprès des collaborateurs ;
- **Distribuant en interne les outils de communication** préalablement fournis ;
- **Favorisant la mise en place de stand d'informations** en son sein.

LA PARTICIPATION AU DÉFI MOBILITÉ EST GRATUITE POUR LES ENTREPRISES ET LEURS COLLABORATEURS. LES OUTILS DE COMMUNICATION SONT ÉGALEMENT FOURNIS GRATUITEMENT, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES. LES ANIMATIONS SONT GRATUITES (SAUF OBJECTIF 10'000PAS SOUS CONDITIONS) MAIS SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ.

Un événement Ziplo et Zimeysa en partenariat avec :

